

Formation : Montage de dossiers de Transferts Transfrontaliers de Déchets

Vous souhaitez comprendre le cadre réglementaire des transferts transfrontaliers de déchets ? Vous désirez constituer des dossiers de notification conformes ? Votre objectif est de sécuriser vos transferts ?

Gaïa Conseils vous aide à y voir plus clair dans les démarches administratives liées au transfert transfrontalier de déchets ! Nos formations reposent sur des experts riches d'une expérience conséquente dans la gestion de dossiers de notifications.

VOS OBJECTIFS



- Savoir identifier les déchets soumis à notification
- Constituer un dossier et obtenir les consentements
- Gérer le suivi des transferts et la traçabilité

PUBLIC CONCERNÉ



Service QSE, exploitant d'installations de traitement ou de regroupement, chargé de conformité réglementaire, toute personne amenée à piloter des notifications.
Prérequis : aucune connaissance technique spécifique n'est requise.

NOTRE PÉDAGOGIE

- Présentations interactives et dynamiques.
- Études de cas concrets.
- Temps de réflexion individuel et en groupe.

INFORMATIONS PRATIQUES



3 jours (21 heures) –
Adaptable à vos
besoins.



Sur devis personnalisé – nous
contacter pour s'adapter à vos
objectifs et effectifs
2 formateurs au-delà de 6
participants

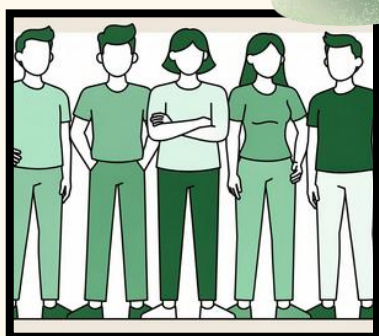


Dans vos locaux pour une
formation contextualisée ou
chez Gaïa Conseils à Dijon.

PLANNING (ADAPTABLE À VOS BESOINS)

- Présentation du cadre réglementaire, de la classification des déchets, des procédures existantes (annexe VII et notification)
- Focus sur le contenu des dossiers de notification (contenu détaillé, erreurs fréquentes...) et le calcul de la garantie financière
- Exercice pratique de prise en main de la garantie financière
- Point sur le montage d'un dossier et les différentes étapes d'instruction
- Focus sur le suivi des transferts et la traçabilité
- Questionnaire et échanges de fin de session (partage des supports et guides pratiques, recueil de vos retours d'expérience)

Possibilité d'associer cette formation à un accompagnement personnalisé pour le montage de votre premier dossier.



Notre équipe de formateurs

- Nos formations sont assurées par une équipe de formateurs experts du recyclage et de la gestion des déchets, disposant d'une expérience professionnelle avérée dans leurs domaines d'intervention.
- Chaque formateur intervient sur ses champs de compétences spécifiques : réglementation ICPE, notifications de transferts transfrontaliers de déchets, QSE, conformité réglementaire...
- Présentation de nos formateurs sur le site <https://www.gaia-conseils.fr>



Formation sur mesure

Un entretien approfondi cerne vos besoins, contraintes et objectifs. Nous adaptons le contenu et les exemples à votre réalité terrain.



Accessibilité pour tous

Notre formation est accessible à tous. Des dispositifs spécifiques peuvent être mis en place pour les personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour étudier les aménagements nécessaires :
l.sebillet@gaia-conseils.fr



Flexibilité à distance

La formation peut se faire à distance via Teams. Partage collaboratif et exercices en temps réel s'adaptent à vos contraintes géographiques, sans compromis sur la qualité.

Devenez autonome dans le montage de vos dossiers de notification !

Notre formation est conçue pour que vous soyez proactifs et que vos problématiques terrain soient prises en compte. Cela vous permettra d'être autonome dans vos missions dès la fin de la formation.

Pourquoi nous choisir ?

Expertise sectorielle

Une connaissance approfondie des enjeux spécifiques du recyclage et de la gestion des déchets.

Approche opérationnelle

Des outils concrets et des méthodologies éprouvées directement applicables dans votre organisation.

Méthodes d'évaluation

Des stagiaires : quiz, mise en application des compétences
De la formation : questionnaire de satisfaction, recueil de retours d'expérience

Contactez-nous

Votre contact pédagogique

Enzo de PASQUALIN

 +33 (0)6 68 36 64 54

 formation@gaia-conseils.fr

Enregistrée sous le numéro 27710363571. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Nous vous répondons sous 14 jours avec un devis personnalisé (début de prestation précisé dans l'offre commerciale).

Mise à jour le 10.07.2026



Gaïa
conseils